

NOUVELLES DIVERSES

Le système de distribution gratuite des lettres fonctionne depuis jeudi à Québec.

Au mois de septembre prochain, le Nouveau-Brunswick ouvrira une Exposition provinciale.

CHANGEMENT.—M. Hickson, le gérant du Grand-Tronc, a transporté ses bureaux à la Place Jacques-Cartier.

Le premier steamer de la saison pour Québec, le *Dominion*, capt. Robert, partira de Liverpool le 14 avril.

Le bruit court qu'une brigade d'artillerie, un régiment de ligne et le 14e Hussards seront envoyés en Canada pour faire l'exercice avec la milice volontaire.

Le gouvernement a décidé de faire faire le service de la traversée sur la Rivière-Rouge par un bateau à vapeur. C'est M. J. H. McLane qui a le contrat.

Un des membres de l'ambassade de Russie à Washington était à Québec, la semaine dernière, pour prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'un consulat russe.

L'honorable M. de Boucherville, accompagné des hon. MM. Garneau et Mailhot, a visité, mercredi de la semaine dernière, l'école Normale Jacques-Cartier.

Les élèves ont présenté une adresse à l'hon. Premier.

Sa Grâce l'archevêque Manning a été sacré cardinal à l'église St. Grégoire, Rome, le 31 mars. La cérémonie a été on ne peut plus imposante ; il y avait une foule immense, comprenant environ mille catholiques anglais et américains.

M. David Major, étudiant en droit de l'Université McGill, a remporté sur ses rivaux la médaille d'or "Elizabeth Torrance," la distinction la plus enviée par les universitaires qui terminent leurs cours et prennent le grade de bachelier.

La Vraie France, de Lille, France, annonce dans un de ses derniers numéros la mort de Maximin Giraud, le berger de la Salette, l'un des deux témoins de l'apparition du 19 septembre 1846. Giraud avait servi trois ans dans le régiment des Zouaves-Pontificaux.

Il est question de l'incorporation de St. Boniface sous le titre de ville. Il y a eu une assemblée publique des citoyens pour discuter le projet. Un comité a été nommé pour étudier la question, indiquer les limites de la future ville, et soumettre son rapport à une autre assemblée publique qui décidera.

Un journal de Paris annonce que M. Jules Simon se présente à l'Académie française en remplacement de M. Guizot.

M. Wallon aspire aussi à remplacer M. Guizot à l'Académie française, et il a annoncé, paraît-il, qu'il posait sa candidature au fauteuil laissé vacant par l'illustre homme d'Etat.

Dans la cause de Rutherford, marchand de bois, contre la Compagnie du Grand-Tronc, la Cour d'Appel a décidé que les compagnies de chemins de fer n'ont pas droit de distinguer entre les personnes ni de refuser de transporter du fret de quelque description qu'il soit.

Il s'agissait, dans le cas présent, du refus de transport d'un chargement de bois de cèdre.

Les habitants catholiques de l'Île du Prince-Edouard viennent de présenter à leur parlement local une pétition de 40,000 signatures, demandant que des écoles séparées soient établies et reçoivent, à même les fonds de l'éducation, des subсидes proportionnés à leur nombre.

La population protestante de l'île s'élève au chiffre de 75,000.

M. le marquis de Compiègne, dont l'*Opinion publique* reproduisait dernièrement la revue critique des ouvrages du voyageur Duchallu, vient de recevoir de la Société de Géographie une médaille d'argent pour son voyage dans l'Afrique équatoriale.

M. le marquis de Compiègne a soumis à la Société le plan d'une exploration qu'il va entreprendre dans l'intérieur du Congo.

Ce projet, d'autant plus patriotique qu'il est en concurrence directe avec une expédition allemande, organisée à grands frais, a été vivement applaudi dans la séance.

Un nouveau steamer destiné à faire le service entre Liverpool et Montréal, le *Lake Champ'ain*, le premier vapeur de la ligne de

vapeurs dits "Beaver" de la "Canada Shipping Company," sera aussi le premier qui portera le drapeau de la Puissance. Le *Lake Champlain* jauge environ 2,250 tonneaux ; ses dimensions sont : longueur, 320 pieds; largeur, 35; profondeur, 26. Sa machine a une force de 220 chevaux.

D'après la nouvelle loi de faillite, il sera nommé trois inspecteurs, dont un pour Québec, le second pour Ontario et le troisième pour les provinces maritimes. Les appointements de ces nouveaux fonctionnaires sont fixés pour chacun d'eux à \$4,000.

Ils auront le contrôle et la surveillance des syndics dans la division pour laquelle ils sont respectivement nommés, et feront un rapport annuel au ministre de la Justice.

Les élèves du Dr. Brosseau, un des professeurs de l'école de médecine du collège Victoria, comme témoignage de reconnaissance pour les cours gratuits de médecine opératoire que depuis deux ans leur donne l'habile professeur, lui ont offert la semaine dernière, une boîte d'instruments de chirurgie, la dictionnaire encyclopédique de Littré, le tout accompagné d'une adresse très-flatteuse.

Depuis le 1er au soir les eaux de la rivière Yamaska ont monté de plus de huit pieds ; plusieurs maisons sont inondées et deux arches du pont du centre, appartenant à M. L. F. Morrison, ont été brisées par les glaces ; comme les eaux continuent à gonfler, on s'attend à des dégâts considérables.

JULES JANIN

A M. MARCELIN, Directeur de la *Vie Parisienne*.

MONSIEUR,

J'ai grand plaisir à vous offrir mon petit livre sur *Jules Janin*. Vous admiriez et vous aimiez beaucoup son vif et charmant esprit, et je serais bien content d'apprendre qu'en souvenir de lui, vous avez lu jusqu'au bout ces pages sincères.

A l'occasion, l'ami d'Horace—condamné, hélas ! à rester constamment dans son fauteuil—se délassait volontiers de ses travaux en lisant la *Vie Parisienne*. Il appelait cela joyeusement : « Faire un tour dans la Babylone moderne ! » et il vous savait gré d'envoyer d'une façon si régulière, au chalet de Passy, cette élégante publication, comme un discret et sympathique hommage à son talent d'écrivain et à son caractère bienveillant.

Quelques mois avant sa mort, mon cher maître, faisant un jour allusion à l'aimable envoi de votre journal, et, en même temps, à l'oubli de nombreux ingrats, disait avec un mélancolique sourire :

« M. Marcelin est vraiment l'un de mes plus fidèles amis—and cependant je ne l'ai jamais vu ! »

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. PIEDAGNEL.

La *Vie Parisienne*, en remerciement de cet envoi, extrait de ce livre les quelques lignes suivantes qui en sont en quelque sorte la préface, ne doutant qu'elles ne donnent à ses lecteurs l'envie de lire jusqu'au bout ce livre charmant, le meilleur, le plus fin et le plus sincère éloge de l'homme de talent dont il raconte la vie.

Passy, 16 février 1875.

Nous causions avec l'auteur de la *Fin du Monde* (il y a de cela une quinzaine d'années), assis près de lui, par une belle matinée de juin, sous sa tonnelle verdoyante, en face d'une table rustique chargée de livres et de papiers. Jamais le chalet de Passy ne nous avait semblé plus paisible et plus riant. La lierre le couvrait à demi de ses opulentes guirlandes. Pas un nuage dans le ciel bleu ! Partout des gazons pareils à du velours, des fleurs épanouies et d'épais ombrages doucement agités par une tiède brise qui caressait à la fois le marronnier centenaire, la rose odorante et

les cheveux bouclés et blanchissants de l'ami d'Horace. L'accacia et le cytise mêlaient leurs grappes nombreuses, incessamment balancées, et la vigilante abeille bourdonnait et butinait alentour.

Ah ! nous ne saurions oublier l'attrayante physionomie du maître ! Étendu dans un large fauteuil de jonec, vêtu de son ample vareuse de drap rouge, la figure illuminée par son rire clair et ses yeux pétillants, il était bien le souverain légitime de cet enviable royaume, et l'on devinait tout de suite que la grâce parfaite, la véritable poésie, la loyauté et l'intime contentement seraient toujours les hôtes familiers du logis.

En regardant cet honnête homme, ce charmant et vaillant esprit qui mettait sa plus grande joie, son suprême honneur à écrire d'une main légère et infatigable des pages que tous les délicats se plaisent à relire, nous songions avec émotion à l'éloquente préface de ses *Contes du chalet* (ils venaient justement de paraître), et nous nous redisions ces beaux vers, qui racontaient si bien, en quelques lignes, toute une vie de travail semée de bonnes actions, de pures espérances et de petits bonheurs :

Ami des braves gens et content de moi-même ;
Un jardin sans épine, un logis sans remords,
Un cortège affligé quand j'irai chez les morts....
La Muse en donne moins au poète qu'elle aime.
En si petit espace, ô ciel ! tant de bienfaits !
Un si cher compagnon, tant de grâce et de paix !
Ces rayons, cette fleur, ce rêve, cette branche,
Ce balcon si joyeux, ce toit qui rit et penche,
Ce grand œil bleu sur moi doucement arrêté !
Toute ce beau quart d'arpent pour mon unique usage...
A ces bonheurs, dans leur bonté,
Si les dieux ajoutaient un peu de liberté,
Je n'en voudrais pas davantage !

Tout en parlant, Jules Janin annotait au crayon des volumes et des manuscrits, car il se reposait rarement ; et comme l'entretien rouloit sur la magie du souvenir, nous lui dîmes soudain :

« Vous devriez dicter vos mémoires.

— Y pensez-vous ? » Et il se prit à rire joyeusement. « Mes mémoires, grand Dieu ! Je suis, mon cher ami, comme les peuples heureux : je n'ai point d'histoire. Lorsque je ne serai plus, si un homme de loisir et de bonne volonté juge à propos de narrer la vie de l'humble J. J., sa tâche, à coup sûr, ne lui demandera pas des années ! On pourrait se borner à écrire ceci : « Il rédigea fidèlement pendant.... supposons un demi-siècle !.... le feuilleton des *Débats*, et il composa des *Contes à la louange de la jeunesse aux dents blanches et des esprits en belle humeur*. La goutte le tourmenta souvent ; mais, pour triompher de cette ennemie intime, il avait à ses côtés, Dieu merci ! une compagne intelligente et dévouée, et ses chers livres à portée de la main. »

Et il ajouta après un court silence : « Quand on a toujours sincèrement honoré les lettres et que l'on possède des amis qui s'appellent Bossuet, Corneille, Molière, Diderot, Horace et Virgile, on est vraiment riche et digne d'envie, car le morne ennui vous demeure inconnu ! »

Puis, prenant parmi les livres ouverts là où un mince cahier in-18 : « Tenez, nous dit-il, voici un fragment de ma jeunesse, et l'un des meilleurs, à coup sûr : c'est la préface de mes *Contes nouveaux*, si vieux aujourd'hui que personne, hélas ! ne les connaît plus. Lorsque j'écrivais ces pages printanières, le diable habitait le fond de ma bourse tout le long de la semaine et même le dimanche, mais mon cœur déborrait d'illusions. Oh ! le beau temps des folles chimères, vêtues d'or et de soie ! C'était en 1832.... Ah ! que c'est loin ! Emportez cela, mon ami, vous le lirez à vos moments perdus. » Alors il nous tendit la brochure jaunie, zébrée de notes griffonnées en tous sens. Et voyant que nous cherchions à défricher quelques-uns de ces hiéroglyphes, dignes des patients efforts d'un Champollion :

« Oui, fit-il, souriant, j'ai voulu récemment corriger ce fatras. Grâce au Ciel ! je me suis vite aperçu de mon erreur. Cette préface exubérante est remplie d'inexpérience, j'en conviens volontiers ; mais en revanche, ô mon lecteur ! ne garde-t-elle point, je vous prie, ce que je ne sais quoi, ce duvet, cette ineffable senteur d'avril qui pénètre, qui réchauffe, et que rien ne remplace ? Allons, allons, croyez-moi, il ne faut pas toucher à ces choses-là. »

Nous la relisons hier encore, cette préface émue et radieuse, dans laquelle l'illustre auteur du *Livre*—ce vif esprit toujours prêt—raconte son arrivée à Paris, sa pauvreté, ses espérances, ses veilles féroces, les mille obstacles qu'il a fallu vaincre, le rêve enivrant, les petits bonheurs—si grands !—de la vingtaine, les robustes illusions et le travail léger, l'heureuse insouciance et l'énergie qui triomphe ! Nous étions de nouveau sous le charme de cette lecture, et, dans notre pensée attendrie, ressuscitant soudain tout le passé de cet admirable écrivain, constamment sur la brèche, et qui a tenu une place exceptionnelle dans le monde littéraire, nous voyions se dérouler devant nous cette existence si bien remplie : tant d'œuvres étincelantes, tant de probité, de dévouement, et tant d'honneurs mérités !

SEMAINE POLITIQUE

L'adoption du bill de la Cour Suprême a été l'événement politique le plus important de la semaine dernière.

Comme la mesure est des plus graves et embrasse des intérêts sérieux, nous pensons devoir donner les amendements et les votes qu'à provoqué la troisième lecture.

A la proposition de la troisième lecture du bill, faite par l'hon. M. Fournier :

M. White propose pour amendement qu'il soit lu une troisième fois d'aujourd'hui en trois mois—Rejeté sur division suivante : Pour : 38 ; contre : 121.

M. Ouimet propose pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender de manière à soustraire à la juridiction en appel donnée à la Cour Suprême du Canada, toutes les causes embrassant des questions relatives à la propriété, aux droits civils et à la procédure civile.

M. Taschereau propose pour sous-amendement, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général à l'effet d'être amendé en en biffant les dispositions conférant à la Cour Suprême projetée une juridiction en appel dans les poursuites tombant sous l'opération de lois provinciales, ou sous la juridiction législative des provinces, de manière à faire de la Cour Suprême projetée une cour générale d'appels pour le Canada, seulement.—Rejeté sur la division suivante : Pour : 40 ; contre : 118.

L'amendement de M. Ouimet mis aux voix est rejeté sur la même division.

Celui présenté par M. Laflamme pourvoit à ce que : lorsque deux tribunaux de la province auront unanimement rendu une décision, le plaigneur malheureux ne pourra pas interjeter appel devant la Cour Suprême.

Une autre clause donne à la province de Québec la garantie que deux au moins des juges devront être choisis dans son Barreau. Ces deux clauses ont été adoptées.

M. Palmer propose pour amendement que les salaires de juge-en-chef et des juges puînés de la Cour Suprême soient de \$7,000 par année pour le juge-en-chef et de \$6,000 pour chaque juge puîné, au lieu